

**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** - (1921)  
**Heft:** 15

**Rubrik:** Foire de Lyon

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la Société de Banque Suisse, succursale de Zurich.

En assurant nos compatriotes de Vienne de toute notre sympathie, nous leur présentons tous nos vœux pour la prospérité de cette institution sœur qui sera la quatrième en nombre des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.

Nous rappelons, en effet, qu'il existe une Chambre de Commerce Suisse à Bruxelles, 201, rue Royale et une Chambre de Commerce Suisse en Italie, avec siège à Gênes.

### FOIRE DE LYON

La réunion d'automne de la Foire de Lyon aura lieu du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 1921 ; elle comprendra les groupes suivants :

Fournitures industrielles. — Quincaillerie fine, coutellerie, tôlerie, articles de ménage, outils pour entrepreneurs, mécaniciens, serruriers, menuisiers, etc. — Métallurgie et mécanique générale. — Bâtiment. — Constructions industrielles, charpentes métalliques, matériel pour entrepreneurs. — Caoutchouc et ses applications. — Electricité. — Chapelérie paille pour hommes. — Primeurs et fruits, produits agricoles, fleurs et plantes, semences, graines et plançons, syndicats et associations agricoles. — Produits alimentaires solides. — Produits alimentaires liquides. — Matériel agricole et fournitures pour l'agriculture. — Publicité, groupements économiques d'intérêt général, protection industrielle. — Produits coloniaux, produits d'importation. — Gouvernements des colonies et offices coloniaux français. — Gouvernements étrangers. — Transports et tourisme.

La Chambre de Commerce Suisse en France participera à cette foire comme les années précédentes. Elle a demandé et obtenu que ses deux stands soient placés dans le Palais de la Foire ; elle y installera un *Bureau de Renseignements* où les acheteurs pourront se documenter complètement sur l'industrie suisse et elle y représentera gratuitement ses membres en ce sens qu'elle tiendra à la disposition des visiteurs de la Foire les catalogues,

photographies, imprimés et tous les documents de publicité qui lui seront envoyés *avant le 30 septembre*, à l'adresse suivante :

*Chambre de Commerce Suisse en France  
Section Lyonnaise  
6, Quai des Brotteaux  
Lyon.*

En outre, la Chambre de Commerce ayant obtenu de la Direction de la Foire l'autorisation d'exposer de *petits échantillons*, nous prions tous ceux de nos membres qui seraient disposés à faire usage de cette faculté de bien vouloir nous en informer d'ici au 31 août, en nous donnant tous détails sur le genre et la quantité d'échantillons qu'ils désireraient exposer, cela afin de nous permettre de prendre nos dispositions en conséquence et de leur donner nos instructions ultérieures.

### 7<sup>e</sup> EXPOSITION INTERNATIONALE DE LOCOMOTION AÉRIENNE A PARIS

Du 12 au 27 novembre 1921, inclus, aura lieu au Grand Palais (Champs-Elysées), à Paris, la 7<sup>e</sup> Exposition Internationale de locomotion aérienne, organisée par la Chambre syndicale des industries aéronautiques.

Cette exposition comprendra non seulement les aéroplanes et moteurs d'avions, mais aussi des sections importantes pour les compagnies de navigation aérienne, les hydroglisseurs et canots automobiles, moteurs marins et industriels, pièces détachées destinées à l'aérostation et à l'aviation, appareillage électrique, instruments de précision, machines-outils, matières premières, etc.

Les demandes d'admission devront parvenir au Commissaire général de l'exposition, au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 1921. Les exposants appartenant à des nations n'ayant pas été en guerre contre la France, seront admis aux mêmes conditions que les exposants français, sauf en ce qui concerne le tirage au sort des emplacements, la priorité étant réservée à ces derniers.